



## VIGILANCE AU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE!



### Attention

au démarchage téléphonique sur  
la rénovation énergétique !

Certaines entreprises démarchent téléphoniquement les particuliers, en se revendiquant d'organismes officiels (**Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)**, Conseil Régional d'Auvergne, Conseil Départemental du Cantal, Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), Communauté de communes, Mairies par exemple).

Or **aucun de ces organismes publics** ne pratique de sollicitations commerciales par téléphone, courriel, courrier ou visite à domicile.

Ne communiquez jamais  
de données personnelles  
par téléphone comme  
votre identifiant fiscal  
ou vos coordonnées  
bancaires !

## BON À SAVOIR

Dans le cadre de l'animation de **l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale (OPAH-RR)**, un technicien habitat d'Octéha est à votre disposition pour vous renseigner sur vos projets immobiliers, que ce soit pour :

- Des travaux d'adaptation de votre logement au vieillissement ou au handicap
- Lutter contre la précarité énergétique
- Lutter contre l'insalubrité
- Valoriser votre patrimoine locatif

**Alors, n'hésitez pas, d'autant plus que ces renseignements et études de faisabilité sont gratuits !**

**Pour rencontrer nos techniciens habitat :**



04 71 45 62 12



Maison de l'Habitat et du Patrimoine  
17 bis place d'Armes  
15100 Saint-Flour

**OU EN PERMANENCES :**

→ à YDES (Maison des services au public - rue du Dr Basset 15210 Ydes ) - le 1er mardi du mois de 10h00 à 12h00

→ Et dans certaines de vos communes : Antignac, Champagnac, Lanobre, Champs-sur-Tarentaine-Marchal, Saignes et Vebret.